

# Focus sur Requalification urbaine du secteur Mairie / René Gillet, ça bouge !



DEPUIS LE 22 AVRIL DERNIER UN GROUPE DE TRAVAIL COMPOSÉ D'ÉLUS, DE TECHNICIENS DE LA COLLECTIVITÉ ET DE L'ÉQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE SE RETROUVE SUIVANT UN CALENDRIER HEBDOMADAIRE POUR TRAVAILLER SUR LE PROJET.

1<sup>ères</sup> étapes incontournables et préalables à tout projet urbain, le recueil des données, le relevé de terrain et la visite des équipements publics qui ont permis à chacun des membres du groupe de travail d'échanger sur leur approche de l'espace public, ses contraintes et son potentiel de développement.

De manière parallèle, l'organisation et la mise en œuvre de la concertation a également été lancée ; 3 groupes de concertation identifiés et 3 réunions organisées :

- **le 20 mai**, sous la forme d'une promenade urbaine avec les Comités de quartier 1 et 2 ;
- **le 23 mai**, sous la forme d'une réunion débat avec les acteurs économiques du territoire ;
- **le 24 mai**, sous la forme d'une réunion d'échanges avec l'ensemble des usagers du secteur (écoles, équipements publics...).

Enfin un rendez-vous avec les institutionnels (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, Direction Régionale des Affaires Culturelles, CAUE 87) et les partenaires financiers (Conseil Régional et Départemental) le 1<sup>er</sup> juillet qui a permis d'aborder les orientations d'aménagement émergents des phases préliminaires.

## « PAROLES D'ÉLU

« ...La volonté d'intéresser les habitants et usagers aux débats qui concernent leur espace de vie a vraiment été le fil conducteur de cette première étape.

Nous avons ouvert le dialogue, recueilli un certain nombre d'informations, de contraintes, de souhaits qui vont permettre à l'équipe de maîtrise d'œuvre de travailler sur l'élaboration d'un projet d'aménagement urbain durable en cohérence avec la diversité des modes d'« habiter », de « consommer » et des nouvelles attentes sociétales exprimées... »



## 31 CALENDRIER

07 juillet :

- présentation des orientations d'aménagement aux 3 groupes de concertation identifiés.

22 juillet :

- présentation de l'avant-projet au groupe de travail.

Septembre :

- présentation du projet d'aménagement en réunion publique ;
- validation de l'Avant-projet par le Comité de pilotage.